



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB 04.11.2022

Publications supplémentaires: KABVD 04.11.2022

Date d'échéance prévue: 04.11.2026

Numéro de publication: NA04-0000000716

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de Lausanne, Allée Ernest-Ansermet 2, 1014 Lausanne Adm cant

Prolongation du sursis concordataire Amodus SA

Entité requérante:

Amodus SA
CHE-113.344.797
c/o: Operandi Sàrl
Rue de Morges 22
1023 Crissier

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Début de la prolongation: 29.09.2022

Durée de la prolongation: 6 Mois

Fin de la prolongation: 07.04.2023

Remarques juridiques:

Publication selon les art. 295b et 296 LP.

Remarques juridiques complémentaires:

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE LAUSANNE

Sursis concordataire 293 LP

Par décision du 29 septembre 2022, communiquée le 25 octobre 2022, le président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne a prolongé le sursis concordataire accordé à AMODUS SA, c/o Operandi Sàrl, Rue de Morges 22, 1023 Crissier, de six mois, soit jusqu'au 7 avril 2023 et maintenu M. Pascal STOUDER, agent d'affaires breveté à Lausanne, en qualité de commissaire.

Vous avez droit de recourir au Tribunal cantonal, cour des poursuites et faillites, par acte déposé en deux exemplaires dans les dix jours dès la présente publication.